

2024

La Vendelée

Terres de rencontres

Bulletin municipal

lavendelee.fr

Bilan à mi-mandat Page 16

Rénovation cuisine, éclairage bourg Page 16

Déchets : collecte des sacs jaunes Page 11

SOMMAIRE

MAIRIE INFOS SERVICES

<u>EDITO</u>	<u>3</u>
<u>INFORMATIONS MAIRIE</u>	<u>4</u>
<u>DEMOGRAPHIE</u>	<u>5</u>
<u>LOCATIONS SALLES</u>	<u>6</u>
<u>DEMARCHES ADMINISTRATIVES</u>	<u>6</u>
<u>BON A SAVOIR – QUI CONTACTER</u>	<u>8</u>
<u>DECHETS - COLLECTES</u>	<u>9</u>
<u>FOCUS</u>	<u>12</u>
<u>L'ACTUALITE EN BREF</u>	<u>13</u>
<u>BILAN A MI-MANDAT</u>	<u>16</u>
<u>HISTOIRE</u>	<u>18</u>

1 DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

<u>VIE ASSOCIATIVE</u>	<u>20</u>
<u>CLUB DE L'AMITIE</u>	<u>20</u>
<u>FLEURISSEMENT</u>	<u>22</u>
<u>ANCIENS COMBATTANTS</u>	<u>23</u>
<u>COMITE DES CHEVEUX BLANCS</u>	<u>24</u>
<u>ENTENTE SPORTIVE</u>	<u>25</u>
<u>GYM DETENTE</u>	<u>26</u>
<u>THEATRE – LES VENTS DE L'AY</u>	<u>27</u>
<u>LES DOIGTS AGILES (ENCADREMENT ET CARTONNAGE)</u>	<u>29</u>
<u>SOCIETE DE CHASSE</u>	<u>30</u>
<u>COMITE DES FETES ET DE LOISIRS</u>	<u>31</u>
<u>ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI</u>	<u>33</u>

CÔTE RECRE

<u>JEUX</u>	<u>34</u>
<u>RANDONNER</u>	<u>35</u>

Alors qu'il y a 2 ans, la crise sanitaire et ses confinements successifs interpelaient sur le fonctionnement des associations locales, leur évolution est heureuse et surprenante. Ceci dans un contexte ambiant aléatoire puisque les médias déversent quotidiennement pléthore d'informations anxiogènes, nourries des conflits mondiaux, de la délinquance, de l'inflation et du renchérissement des matières premières... Il est heureux de constater qu'avec le renouvellement des générations, beaucoup de jeunes bombent le torse et ont la volonté de relever les défis d'une société, qui trop souvent mendie des aides en oubliant que pour distribuer, il faut créer la ressource.



Jean-Pierre BELLEE
Maire de La Vendelée

Ce bulletin, auquel s'ajoute le site internet lavendelee.fr est avant tout un moyen de communication. Vous trouverez ci-après un résumé des actions conduites depuis 2020 par votre équipe municipale.

C'est aussi pour moi l'occasion de saluer et remercier la majorité d'entre vous qui vous êtes impliqués dans un tri plus sélectif des déchets et dans l'élagage afin de faciliter l'installation de la fibre.

Sachez que vos élus sont pleinement investis, la tâche est motivante mais ce n'est pas facile, ainsi 2 décisions sont ajournées car le contexte et l'évolution réglementaire retarde nos projets :

C'est le cas pour la création de nouveaux logements en l'attente de la validation du PLUI ; mais aussi pour les travaux de voirie du village Le Pelley où les engagements financiers ne sont pas en cohérence avec le projet initialement défini. Toutefois, afin d'anticiper, le conseil municipal a validé l'effacement des réseaux électriques et télécoms pour une mise en chantier en fin d'année 2024.

« L'énergie d'entreprendre tel est le qualificatif qui nous caractérise ainsi que nos associations locales pleines d'entrain et de créativité »

Que ce constat est fort agréable pour vos représentants élus qui de longue date ont investi pour faciliter la vie associative !

Les membres du conseil municipal vous présentent, à vous et vos familles, leurs meilleurs vœux pour 2024.

A handwritten signature in black ink on a yellow background. The signature reads "Jean Pierre BELLEE".

TERRES DE RENCONTRES

HORAIRES D'OUVERTURES CONTACTS - MAIRIE

Mardi après-midi - 14h30 à 17h30

Jeudi matin - 10h00 à 12h30

- Par courrier : 51, route de l'église
50200 La Vendelée
- Par téléphone : 02 33 45 14 46

mairie.lavendelee@gmail.com

<https://www.lavendelee.fr>



ÉTAT CIVIL



DÉMOgraphie

Naissances :

Louise LERBOURG	<i>née le 10 février 2023</i>	<i>14, le clos Cardin</i>
Eugénie DE DIEGO RUIZ	<i>née le 29 mai 2023</i>	<i>68, route de l'église</i>
Maria GERARD	<i>née le 23 août 2023</i>	<i>46, route du château d'eau</i>
Alba ADAM	<i>née le 11 octobre 2023</i>	<i>71, route du château d'eau</i>

Mariages :

Johann LAURENT et Laura CHARLES	<i>le 1^{er} avril 2023</i>
François LEFEUVRE Et Tiphonie LOUANTIER	<i>le 19 août 2023</i>

Décès :

Benoît LAURENT	<i>le 23 décembre 2022</i>
Michel GIARD	<i>le 14 avril 2023</i>
Geneviève HUE	<i>le 21 mai 2023</i>

Hommage

Benoît a été embauché le 1er juillet 1995 à la commune de la Vendelée.
Il a remplacé son père, employé communal qui venait de faire valoir ses droits à la retraite.

Très volontaire, il s'agissait pour Benoît d'un complément de travail puisqu'il était salarié dans une entreprise coutançaise.

Benoît s'occupait de l'entretien des extérieurs et des bâtiments communaux jusqu'à l'arrivée d'un employé municipal pour effectuer ces tâches.

Ensuite, Benoît avait pour mission principale la distribution du courrier et de toutes les informations à destination des habitants de la commune.

Il a toujours été très apprécié par ses collègues, les élus et les habitants pour sa disponibilité, son sérieux et son efficacité.

Il nous a quitté trop vite...

Locations Salles

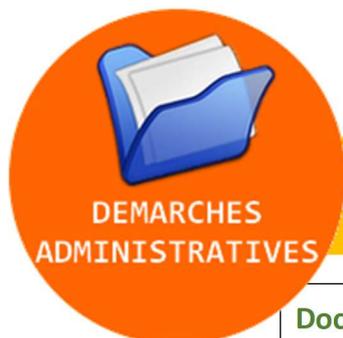


Les réservations sont à faire à la mairie. Un acompte de 80,00 € est demandé à la réservation ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile. Un chèque de caution de 300,00 € est déposé à la remise des clés en garantie des dommages et des heures de ménage éventuels, qui sera restitué après état des lieux.

La petite salle est également à réserver auprès de la mairie

Tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2024

Tarifs	Forfait week-end	Capacité	Etuve	Vin d'honneur	Électricité	Couvert complet	Location de 100 verres
Location salle polyvalente	220,00 €	100 pl	25,00 €	50,00 €	0,30 € le kW	1 €	15,00 €
Location salle réunion	100,00 €	35 pl	25,00 €	30,00 €	Inclus	Pas de couvert	15,00 €



Documents souhaités 	Où s'adresser 	Documents à fournir 
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance, d'acte de mariage, d'acte de décès	Mairie du lieu de naissance, de mariage, de décès	Indiquer les noms – prénoms, la date de naissance, la date de mariage, la date de décès
Passeport, carte d'identité	Mairie de Coutances, RDV obligatoire au 02 33 76 55 83 pour effectuer les démarches Préinscriptions sur ants.fr	Procédure à suivre sur lavendelee.fr – Démarches en ligne
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107 rue de Landreau 44079 Nantes Cedex	Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en Mairie
Recensement militaire	Mairie du domicile	Venir le trimestre dès 16 ans

FRANCE SERVICES



Afin de vous aider pour effectuer vos démarches administratives tant avec les services de l'état que pour vos démarches sociales (demandes de carte grise, carte d'identité, passeport, caisses de retraite, maladie, CAF, Pôle Emploi...), le bus France Services sera stationné à proximité de la mairie de La Vendelée, les jeudis de 10h à 12h30 aux dates ci-dessous : **Les jeudis 4 janvier, 8 février, 14 mars, 18 avril, 23 mai, 27 juin, 1er août, 5 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 19 décembre** Pour faciliter vos démarches, vérifiez la date sur le site « lavendelee.fr », prenez rendez-vous au 07 48 88 63 71 et apportez les documents nécessaires.

COUP DE POUCE



École GRATOT	Directrice : Madame Lucie POMMIER Horaires : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30 Tél. 02.33.07.21.15
Garderie scolaire GRATOT	La garderie commence à 7 h 30 et se termine à 19 h Renseignements lors de l'inscription
Communauté Coutances Mer et Bocage	Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00 Tél. 02.33.76.55.55
Centre des finances publiques	13 rue Eléonor-Daubrée à COUTANCES Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 16 h 00 Tél. 02.33.76.66.00
Office de Tourisme Coutances Mer et Bocage	Bureau principal 6 rue Milon - 50200 COUTANCES Lundi au samedi 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h Tél. 02.33.19.08.10
Relais Assistantes Maternelles (RAM)	Maison de la Communauté de communes Responsable : Annick BEGUET 50200 SAINT-MALO-DE-LA-LANDE Mardi et jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 Tél. 02.33.76.85.09
« La P'tite récré » ... Coutances Mer et Bocage	Lundi de 14 h à 17 h 30 à COUTANCES, jardin des copains, Quartier Claires Fontaines Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 à COUTANCES, quartier de Pont de Souilles Mardi de 14 h à 17 h à SAINT MALO DE LA LANDE, locaux du RAM de la communauté de communes. Contact : Annick BEGUET Tél. 02.33.46.71.72 ou 06.44.73.41.95
Point R (Association des retraités et des personnes âgées de la communauté)	Permanence à la communauté de communes Trésorière : Cécile TOSTAIN Lundi : 10 h 00 - 12 h 00 Tél. 02.33.76.85.00



Bon à savoir

Qui contacter ?

LIGNES TELEPHONIQUES

... au sol ou endommagées

Les dégâts sur le réseau sont à signaler **par les foyers concernés** via l'outil mis à disposition du public :



<https://signal-reseaux.orange.fr>

Cette étape ne concerne que les dégâts visibles sur notre réseau : poteaux cassés ou penchés, à sécuriser, câbles coupés etc...

Pour faciliter et optimiser nos interventions, il est essentiel que ces signalements soient les plus précis possibles, avec le numéro du poteau concerné (indiqué sur l'étiquette bleue sur les poteaux), une photo et une description détaillée notamment sur la localisation. Si difficulté, vous pouvez trouver le guide d'utilisation en ligne.

En l'absence de dégâts visibles sur votre ligne, signalez l'anomalie à votre opérateur commercial, y compris Orange (3900 pour le grand Public ou 3901 pour les pros).

Il convient de distinguer les interventions sur les lignes (transport = Orange) et les raccordements à l'habitation (distribution) auprès de votre fournisseur, les deux signalisations sont bien complémentaires et indispensables.

FIBRE – MANCHE NUMERIQUE

Un dommage réseau est une détérioration du réseau sans impact sur la connexion interne. Exemple : poteau cassé, présence de déchets, porte ouverte, tag, câble tombé... Si un administré rencontre une panne internet, il doit déclarer son incident auprès de son opérateur commercial / FAI.

Il est important de nous signaler les dommages réseaux car ce sont de futurs incidents.

<https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr>

En cas de danger grave, susceptible de mettre en cause l'intégrité physique des personnes, veuillez tout d'abord contacter les services d'urgence en appelant le 112.

LIGNES ELECTRIQUES

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre,
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique,
- Signaler à ENEDIS, centre de dépannage, tout incident ou anomalie constatée via le numéro :

09 72 67 50 50 - 24h/24, 7 jours/7

- **En cas d'usage d'un groupe électrogène individuel**, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur (faites valider vos raccordements par un électricien).

EAU POTABLE – SAUR

Vous êtes déjà client de la SAUR, beaucoup d'informations vous sont accessibles en tapant le nom de votre commune sur le site :

<https://mon-espace.saurclient.fr>

En communiquant votre relevé de compteur, vous avez la possibilité de vous renseigner en ligne (démarches et conseil ; j'emménage, je quitte mon logement, je consulte mon compte client et paye ma facture...).

Pour toutes anomalies ayant trait à votre fourniture en eau, vous pouvez contacter la SAUR :

SAUR Coutances : **02 50 72 40 00**

SAUR Normandie : **02 14 37 40 00**

DECHETTERIE DE GRATOT



Période estivale (du 1^{er} avril au 30 septembre) :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le samedi :

de 10 h à 19 h - en journée continue

Hors période estivale (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :

de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Contact : 02.33.45.55.83



COMPOSTAGE

Le compostage bientôt obligatoire, c'est une des dispositions de la loi contre le gaspillage alimentaire :

À compter du 1er janvier 2024, tous les Français devront posséder un bac à compost à leur domicile pour leurs biodéchets.

La Vendelée n'a pas attendu l'arrivée de la loi pour fournir 12 bacs à compost aux habitants qui en avaient fait la demande pour la somme de 20€.

Cette mise à disposition coordonnée par la CMB, sera renouvelée en 2024.

Si vous êtes intéressé, il convient de vous inscrire dès



que possible en mairie. La répartition se fera de façon équitable entre communes et selon l'arrivée des réservations.

On estime qu'en France, chaque habitant jette 85 kilos de biodéchets par an.

Dorénavant collectés séparément, ils pourront servir de fertilisant naturel pour enrichir les sols, ou être orientés vers un méthaniseur pour être transformés en biogaz pour le réseau gaz de ville ou faire rouler les bus de transports en commun...

Les poubelles ménagères se composent d'environ **30% de déchets utiles** : les aliments et autres matières organiques.

Ces éléments, au travers d'un processus de compostage via un **composteur individuel**, peuvent se transformer en un aliment sain pour la terre.

Fabriquer son propre compost, c'est avant tout s'inscrire dans une démarche responsable. En connaissant certains principes de base très simples à mettre en place. A l'heure où les centres de traitements des déchets arrivent à saturation, **utiliser ses déchets organiques pour les transformer en compost** s'avère une solution écologique efficace !

Et voilà ! Si vous n'avez pas de basse-cour, l'affaire est dans le... Compost !



DECHETTERIE

La **déchetterie** est une installation aménagée, surveillée et clôturée où les usagers peuvent apporter certains matériaux qui ne sont pas collectés par le circuit de ramassage habituel des ordures ménagères.

ROLE :

- Favoriser au maximum le recyclage et la valorisation des matériaux déposés,
- Traiter les déchets non valorisables dans des centres agréés,
- Limiter la pollution due aux dépôts sauvages.

AMIANTE

En raison de contraintes réglementaires renforcées, les **déchetteries ne sont plus habilitées** à prendre les matériaux contenant de l'amiante.



Nous vous invitons à prendre contact avec « **Manche Désamiantage** », entreprise spécialisée du traitement de l'amiante située à BREHAL, rue du clos des Mares.

Tél 02 53 68 24 24 ou mail : contact@manchedesamiantage.com

Bon à savoir

Un doute ? N'hésitez pas à consulter le personnel de la déchetterie ou demander à voir le règlement intérieur dans votre mairie.

Apports autorisés

- GRAVATS
- DÉCHETS DE JARDINAGE/
DÉCHETS VERTS
- BOIS
- CARTONS
- MÉTAUX
- CARTOUCHES D'ENCRE
- DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES OU
ÉLECTRONIQUES
- ENCOMBRANTS
- LAMPES
- HUILES DE VIDANGE
(exclusivement réservé aux
particuliers)
- PILES ET ACCUMULATEURS
(sauf batteries des véhicules
électriques)
- DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES
« DDS » (les déchets ménagers
issus de produits chimiques
pouvant présenter un risque
significatif pour la santé et
l'environnement doivent être
remis directement au gardien
de la déchetterie ; peintures,
solvants, décapants...)
- MOBILIER, ÉLÉMENTS
D'AMEUBLEMENT (DEA) OU
ECOMOBILIER

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

Au 1^{er} Janvier 2024

Tri sélectif en porte à porte des emballages et papiers



Dès le 1^{er} janvier, la collecte se fait le lundi matin, par alternance entre poubelles grises et poubelles jaunes. Vous devez donc sortir vos containers (sacs plastiques placés dans un container), le dimanche soir, placer votre container de façon visible en bordure de la voie ou au point de regroupement.

Ne peuvent être utilisés que des sacs translucides fournis par la CMB qui sont à retirer en mairie. (Les sacs non conformes ne sont pas collectés)

Vos containers doivent être retirés de la voie publique au plus tard le lundi soir.

Collecte de vos déchets. Ce qui change...



COLLECTE DES DÉCHETS 2024 TOURNÉES DU LUNDI

Les équipes de CMB travaillent tous les jours fériés, sauf Noël et Jour de l'An.

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte à partir de 19h00

- collecte du sélectif (emballages et papiers)
- collecte des ordures ménagères

focus

SECURITE

VOISINS VIGILANTS

UN DISPOSITIF DE VIGILANCE PASSIVE
SUR LES DÉPLACEMENTS ET COMPORTEMENTS
SUSPECTS POUR DIMINUER LES ACTES
DE CAMBRIOLAGE ET DE DÉLIQUANCES



Durant l'année 2023 encore, plusieurs habitations ont été cambriolées. Nous vous recommandons de signaler vos absences auprès de votre voisinage, évitez de laisser votre boîte aux lettres se remplir.

Ensemble, continuons notre action de surveillance collective. En cas de doute, de constatation, prévenez les services de gendarmerie au 17.

PROCHAINEMENT dans votre commune

Utilisable par n'importe qui, le défibrillateur donne des instructions visuelles et orales, très simples à mettre en œuvre.

Sans attendre, commencez le massage cardiaque.

Contactez un numéro d'urgence (18, 15, 112 ou 114 pour les malentendants).

S'il y a plusieurs personnes présentes, désignez quelqu'un pour alerter les secours. L'alerte doit être précise. Au bout du fil, un professionnel vous guide en vous posant des questions.

Le défibrillateur se pose sur une personne en arrêt cardiaque et le plus tôt possible. Une électrode sur le **pectoral gauche** et l'autre sous l'**aisselle droite**.

Le défibrillateur analyse et décide s'il doit envoyer un choc ou non.

S'il n'y a pas besoin, il faut alors reprendre le massage immédiatement jusqu'à l'arrivée des secours.



RATS ET NUISIBLES

Vous constatez une présence de rats à proximité de votre domicile.

Ces rongeurs sont très souvent à l'origine de dégâts matériels et de risques sanitaires pour les habitants et animaux domestiques. Pour s'en débarrasser ou les éloigner, éliminez toute présence d'eau, de nourriture et de déchets à proximité de votre habitation. Vous pouvez avoir recours à des produits répulsifs ; pas toujours efficaces, ou directement un traitement dératisation que vous trouverez dans le commerce.

S'ils ont élu domicile chez vous, le plus efficace reste le recours à un dératiser professionnel.

Concernant les nuisibles, seule la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge sous réserve que la demande d'intervention ait été effectuée par la mairie.



Tempête Ciaran

Dans la nuit du 1er au 2 novembre, cette tempête (dont la progression a été largement suivie par les services de Météo France) a occasionné de très gros dégâts sur le littoral et en campagne. Beaucoup de lignes électriques, téléphoniques, internet ont été endommagées ; énormément de branches ont été cassées, et de nombreux arbres déracinés. Il va falloir du temps aux agriculteurs et à toutes les bonnes volontés pour dégager tout ce bois.

Concernant La Vendelée, 2 lignes électriques sont tombées, dont une avec des câbles rompus. Les dégâts sur les lignes téléphoniques et internet n'ont pas mobilisé de la même façon mais ils sont nombreux. Plus d'une dizaine d'interventions ont été nécessaires ; mais nous devons nous armer de patience car les procédures d'intervention sont différentes et notre commune n'a pas manqué de mises en garde par les gestionnaires du réseau.



Sachez toutefois que pour La Vendelée, 80% des dégâts occasionnés l'ont été à cause d'arbres ou de branches en bordure des routes. Tous les foyers ont été privés d'électricité et pour certains jusqu'au 7 novembre. Les

2 ruptures d'alimentation en eau n'ont pas été longues grâce au signalement immédiat d'habitants et à la réactivité de la Saur.

Face à des tempêtes de ce type, il y aura toujours des conséquences sur les toitures, les arbres, mais il nous faut continuer d'agir pour limiter le coût pléthorique de ces nombreuses interventions qui seront payées par la collectivité mais viendront aussi impacter vos contrats d'assurances.

Il nous faut saluer la rapidité et l'efficacité des équipes d'ENEDIS et de la SAUR. L'anticipation et les moyens mobilisés ont été considérables (jours, nuits et Week end, 1er Novembre) et ce, sous une météo exécrable... 2 groupes électrogènes ont été nécessaires pour notre commune afin d'assurer la distribution en eau. (Alors que d'autres communes ont distribué des packs d'eau et attendu 1 semaine).

Propos de la direction des Télécom :

« Bonjour Monsieur le Maire,

Je comprends parfaitement que cet exercice est chronophage, mais à l'échelle du département, notamment avec 302 000 poteaux sur 440 communes, sans compter les câbles, les chambres de tirage, les coffrets, les armoires de rue... il nous est impossible de diligenter un technicien sur chaque territoire [...] Je vous remercie pour votre relai sur la diffusion des informations invitant les administrés à signaler rapidement le dérangement de leur ligne [...] »

Après le constat qui s'impose, votre conseil municipal va être contraint de prendre des décisions afin de faire respecter les règles en vigueur, notamment l'entretien des haies et la présence de branches en bordure des voies publiques.





Le 30 Septembre, le Président du Comité de la Manche des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif Monsieur BARTHONNAT a eu le plaisir de remettre à Jacqueline et Guy, la médaille de Bronze pour saluer et récompenser l'énergie mise au service des autres et de l'intérêt général. Le Président de la Ligue de Foot de Normandie Monsieur Pierre LERESTEUR, de par ses relations antérieures avec la commune, nous a fait l'honneur de sa présence.

Jacqueline HUE

Avant de rejoindre comme membre, le Comité des Fêtes et de Loisirs, Jacqueline s'est d'emblée investie dans l'Entente Sportive de La Vendelée (ESLV) et ce, dès sa création en 1979 ! Jacqueline a toujours mis un point d'honneur à veiller au bon accueil des joueurs, ainsi qu'à assurer la gestion de la buvette ! Elle est d'ailleurs trésorière du Club depuis son origine. Marcel, son mari, était à l'initiative des équipements sportifs actuels. Président du club, celui-ci s'est investi et a travaillé de façon co-constructive avec le maire, Léon FALAISE et son conseil municipal pour créer en 1990, le stade, baptisé depuis sa disparition prématurée « le stade Marcel HUE ».

Jacqueline s'est également engagée dans la vie communale en devenant

conseillère municipale de 1995 à ce jour, et a été élue Seconde Adjointe au Maire de 2001 à 2020.

Guy GIARD

Impliqué comme joueur dans l'équipe de foot depuis la saison 1980-81, Guy en devient vice-président en 1994 aux côtés de Rémi POUTREL, suite au décès de Marcel HUE. Entre autres préoccupations majeures, Guy s'emploie avec ardeur au management des joueurs mais également, à la recherche de recettes et de sponsors pour doter le



Club d'une autonomie financière. Depuis 1990, il est membre du Comité des Fêtes et de Loisirs, puis Président pendant 15 ans, de 2005 à 2019, ayant à cœur de multiplier les animations locales et de réunir un maximum de convives lors du traditionnel méchoui. De plus, pendant 8 ans, Guy est Président du Groupement Sportif de la Côte de l'Espace (GSCE).

Au-delà du bénévolat tous azimuts et de s'investir avec une grande

disponibilité sans contrepartie comme leader-manager de la vie associative au service de La Vendelée, Guy est élu conseiller municipal en 2009 puis Premier Adjoint au Maire en 2020.

Il convient de saluer l'engagement et la forte implication à ses côtés de son épouse Catherine qui s'est toujours rendue disponible avec délicatesse et discrétion, pour organiser un espace de convivialité pour les bénévoles au travail, apporter une boisson, un dessert, voire un repas pour cimenter l'ambiance des équipes à l'œuvre.

Cette récompense vient saluer un dévouement constant, un engagement solide.

Famille, amis, voisins, membres du conseil municipal ainsi que les présidents des associations locales étaient nombreux à entourer Jacqueline et Guy pour ce bel hommage qui leur était rendu. Lors de la remise de ces distinctions, le Maire, Jean-Pierre BELLEE rappelait toute l'importance de la vie associative pour une commune de 500 habitants car ce sont des acteurs comme Jacqueline et Guy qui participent à renforcer l'attachement des habitants à leur commune.



DESTINATION

LA VENDELÉE - MARRAKECH

Il roule jusqu'au Maroc pour donner vingt vélos

Solidarité : Arnaud Lemonnier s'est lancé le défi de rouler jusqu'au Maroc en Renault Nevada pour donner des vélos aux enfants.

"Cela fait quatre ans que je voulais le faire, alors je suis parti sur un coup de tête avec ma Renault Nevada 21. J'ai pris une vingtaine de vélos que j'avais stockés, les ai mis dans le coffre et ai pris la route, direction le Maroc." En 2019, **Arnaud Lemonnier**, gérant du magasin Cycle and Co à Coutances, a participé avec un ami à un rallye au Maroc. *"Là-bas, j'ai été surpris de la mauvaise qualité des vélos que les enfants utilisaient. Certains n'avaient pas de pneus, pas de freins."* Dès lors, il se met en tête d'y revenir avec une poignée de vélos de son magasin. Empêché par la pandémie du Covid-19, il laisse cependant cette idée traîner dans un coin de sa tête.

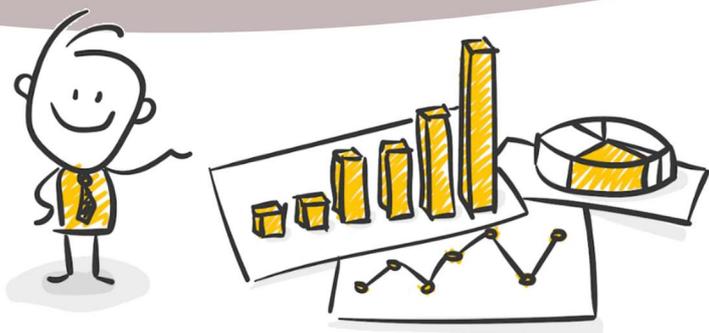
Un départ improvisé : Le samedi 7 octobre dernier, Arnaud Lemonnier se décide enfin à prendre sa Renault Nevada 21. Il charge vingt vélos dedans, équipe le véhicule d'une tente sur le toit et roule vers le sud. *"Il me fallait une voiture confortable, avec de la place, pour mettre un maximum de vélos."* Le départ se fait à l'improviste : *"J'ai seulement pris une glacière. Je n'ai réservé ni bateau ni camping !"* Arnaud Lemonnier contacte une de ses connaissances au Maroc, un chauffeur de taxi rencontré lors de vacances dix ans plus

tôt, pour le mettre en lien avec une association et organiser la livraison des vélos. *"Ils ont trouvé une école située à une dizaine de kilomètres au sud de Marrakech."* Mais avant d'accomplir la mission qu'il s'était fixée, le Coutançais a souhaité faire un petit détour à Zagora, dans le sud du pays. *"J'avais promis au mécanicien du rallye, qui avait fait un travail incroyable pour m'aider, que je reviendrai un jour donner un vélo à son fils."* En repartant vers Marrakech, Arnaud Lemonnier s'arrête près de l'épicentre du tremblement de terre ayant touché le Maroc dans la nuit du vendredi 8 septembre dernier. *"C'était assez impressionnant et émouvant de voir l'état des villages alentour"*, commente-t-il.

7 200 kms et beaucoup d'émotions : Le mardi 17 octobre, la Renault Nevada arrive enfin à l'école indiquée par l'association marocaine avec laquelle Arnaud Lemonnier était en lien. *"C'étaient les vacances scolaires, donc tous les élèves n'étaient pas présents. Je n'avais pas assez de vélos pour tout le monde, alors ils ont sélectionné les élèves qui habitaient loin de l'école et qui étaient sérieux en classe. Il y avait quatre orphelins aussi parmi eux."* Pour le remercier, les enseignants invitent le Coutançais à petit-déjeuner, puis à déjeuner : *"Ils mangent beaucoup là-bas, c'était trop pour moi !"* plaisante-t-il. Rentré à Coutances le lundi 23 octobre, Arnaud Lemonnier affiche un bilan de 7 200 km parcourus, pour vingt vélos donnés à des enfants marocains. *"C'était une expérience incroyable, avec beaucoup d'émotions. Je le referai, c'est certain !"*

Source originale de l'article : La Manche Libre du 04 novembre 2023

BILAN A MI-MANDAT



Au terme des 3 années de mandature et dans le prolongement du sondage réalisé auprès de chacun de nos concitoyens en 2020, nous avons jugé opportun de faire une information sur les diverses investigations de l'équipe municipale.

CE SONT D'ABORD 2 SUJETS IMPORTANTS QUI ONT MOBILISE LES EQUIPES :

★ **La création d'un site internet** dédié à la commune : lavendelee.fr vous permet de suivre l'actualité, prendre connaissance des décisions du conseil municipal mais aussi suivre les activités des associations et tous événements de dernière heure...

★ **La rédaction du Plan d'Aménagement et de Développement Durable** communal (PADD, consultable sur lavendelee.fr) véritable esquisse préfigurant l'évolution à 30 ans. Ce travail avait pour ambition de s'inscrire dans le projet d'urbanisation du coutançais (PLUI). A ce jour, il nous est impossible de construire avant la finalisation du PLUI, toujours en cours de réalisation par la CMB.

En concertation avec le service urbanisme de la CMB, un audit, partie intégrante du PLUI, a été réalisé pour recenser les masures, maisons en ruines, friches et les dents creuses* de la commune. (*Petites parcelles insérées entre 2 habitations)

AUTRES SUJETS ABORDES PUIS DECIDES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

✓ L'achat de nouveaux buts pour le terrain de foot

✓ Le changement de tous les équipements informatiques de la mairie, ceci en raison de la dématérialisation des actes et dossiers administratifs, de l'arrêt d'internet ozone

(ordinateur, photocopieur, téléphonie et équipements Internet)

✓ L'aménagement de la D2 village Le Pelley. Ce gros projet, dont l'étude technique a été confiée à l'Agence Technique Départementale, s'avère plus compliqué qu'initialement prévu : il nous faut réunir davantage de subventions et d'engagements financiers pour le lancer. Des 3 routes départementales à réaménager au départ, nous privilégions désormais la D2 ; 2 radars ont été installés à l'entrée du village et l'effacement des réseaux électriques et télécoms est prévue fin 2024.

✓ La mauvaise réception de la TNT, la fermeture des accès Internet Ozone, le déploiement de la Fibre optique nous ont amenés à nous impliquer et à accompagner ces projets numériques. Ces relations ont facilité la coordination avec le CIRCET qui pose la fibre optique, le groupe Free Mobile et le SDEAU50 pour la construction du pylône, route du Château d'eau.

✓ La concertation avec le SPANC pour mettre aux normes les stations d'assainissement individuelles polluantes et ainsi améliorer la qualité des eaux de surfaces. (Près de 30 foyers ont ainsi pu bénéficier de subventions pour mise en conformité)

✓ La rénovation énergétique d'une ancienne classe en salle de réunion-réception de 35 places.

✓ L'achat de 50 chaises, d'une autolaveuse, d'une table de pique-nique ainsi que 2 bancs publics

✓ Le remplacement des lampadaires vétustes du bourg par un éclairage LED moins énergivore, équipés de détecteurs de présence.

✓ La remise en conformité du bloc cuisine de la salle des fêtes (Isolation de la dalle béton,



création d'une VMC, reprise plomberie & électricité, peintures...)

MAIS AUSSI

✓ La réparation de chemins ruraux et de randonnées avec l'aide des agriculteurs qui ont transporté gracieusement plus de 1 000 tonnes d'empierrement.

✓ Le remplacement du plancher du clocher de l'église réalisé par des élus.

✓ L'achat de peinture par la commune pour repeindre la main courante du terrain de foot dont les travaux ont été intégralement réalisés par l'Entente Sportive de La Vendelée.

✓ La pose d'un deuxième radar pédagogique afin de renforcer la sécurité des usagers du Village Au Pelley.



Un grand merci du Conseil Municipal à tous les particuliers et bénévoles qui nettoient, embellissent leurs abords et donnent du temps pour l'intérêt de tous.

DERNIERE HEURE, A SAVOIR

Décision du Conseil Municipal concernant l'élagage

Conformément à la réglementation, vous avez l'obligation d'élaguer en bordure des voies publiques.

Désormais après rencontre et demande clairement établie, puis notification restée sans suite auprès du riverain, l'élagage sera confié à une entreprise et facturé à la personne concernée.

Commerce & Artisanat

Permanents ou en passages hebdomadaires, retrouvez des services de proximité au Village au Pelley.

Distributeurs à pain, de produits maraîchers en continu et camion pizza tous les jeudis soir pour vous apporter des produits de qualité à proximité.



L'Histoire

Souvenirs d'enfance d'Albert FOUCHARD dit « Bébert »

« Je suis né à la Vendelée, à la Grande Délairie, le 10 Octobre 1936. Mon père, Roger FOUCHARD est lui-même né dans cette maison le 18 Aout 1913. Il a épousé ma mère, Maria LEBOUTEILLER, née le 10 Octobre 1913, au Village au Pelley : ils se sont connus tout gamins à l'école et se sont mariés en Janvier 1936.

Ma mère était tricoteuse et mon père, cultivateur avec son père et sa belle-mère, aidés d'un journalier Lucien THOMAS, Garde-Champêtre et d'un commis Albert VAUTIER.

Je n'étais pas très fort à l'école, mais j'étais le Chouchou de la Maîtresse, Mademoiselle LEGOUPIL.

J'ai toujours su que je serais agriculteur ; j'étais l'ainé de la famille, c'était comme ça ; j'ai arrêté l'école à 14 ans ; mes frères Raymond, Régis, Roland et Serge, eux, ont fait des études.

Pour aller à l'école, on faisait le chemin ensemble avec Totor, Geneviève, Yvette, Marie-Claire LERENDU, Jeannine, Gisèle, Michelle et Daniel GUY qui habitaient aussi La Grande Délairie. Yves LEFRANC et les filles GERARD venaient du Village Fromentin et nous prenaient en passant. Au bout du chemin de la Grande Délairie, on passait la barrière du champ d'en face, « la Jeunière » ; on tombait dans un plant pour arriver entre chez Juhel (aujourd'hui terrain

Letourneur) et le château d'eau, pour descendre jusqu'à l'école (aujourd'hui n° 16 route des Hauts Vents). Il y avait 2 écoles : les Petits étaient « à la mairie » ; nous, on était en bas.

Le jeudi, l'abbé VARDON et sa Bonne nous faisaient le catéchisme à l'église et au presbytère (aujourd'hui n° 20 route des Hauts vents). Par la suite, c'était l'Abbé LARONCHE puis l'Abbé DELAROQUE ; avec eux, ça se tenait au Village au Pelley, chez Titine LEBOUTEILLER qui s'occupait beaucoup de l'Eglise. On passait des examens en 2 ans : celui qui était bien placé avait « le Pardon » et « les Vœux », moi j'étais 3ème : j'avais « l'acte à la Croix » à réciter le jour de ma communion dans le cimetière, monté sur des marches ; chacun selon son classement avait un rôle tout au long de la procession.

Il y avait le garagiste et l'épicière, Emmanuel et Marguerite JUHEL ; en revenant de l'école, avec les copains on passait par un petit trou dans la haie de leur jardin pour manger leurs fraises en cachette !

Je me souviens que le garagiste avait fabriqué « une main en bois activée par une ficelle » qu'il faisait balancer du côté où il allait tourner, comme il n'avait pas de clignotants sur sa Citroën cabriolet ; ce n'était pas obligatoire, en ce temps-là ! Ça nous faisait rire...

Quand je n'étais pas à l'école, j'aidais aux travaux de la ferme ; en automne, on chargeait 2 tonnes de pommes sur la charrette ; on partait, le commis et moi, à pied avec le cheval que je guidais jusqu'à la distillerie de Hyenville : j'avais 14 ans. Le lundi et le samedi, ma mère se rendait à vélo à Coutances où elle était vendeuse de chaussures, dans le magasin du parrain de mon père, place du Lycée ; le lundi, je faisais des petits fagots de bois, à partir des gros, pour allumer le poêle du magasin. Dans les années 50, je me souviens être allé en C4 à Fougères, chercher le stock de chaussures fabriquées là-bas. On avait de la chance d'avoir le magasin, ça nous sortait un peu !

Il y avait la fête communale avec des animations, des chants, des danses, des stands de tirs, de chamboule-tout ; il y en a un qui venait avec son accordéon...

A l'époque de Totor LERENDU, qui faisait partie des Grands à l'école, ils préparaient beaucoup d'animations avec la Maîtresse.

Pendant la guerre, les soldats Allemands ont occupé la ferme et tout le secteur ; un avion américain abattu par les Allemands est venu s'écraser dans la pièce juste à côté de chez nous ; le pilote avait réussi à s'en sortir et à se réfugier chez le Maire, Auguste GUY, au Village Fromentin, mais il a été capturé aussitôt. Je me souviens être monté dans l'avion, plus tard !

Je vois encore les bombes se décrocher des avions sur Coutances...Le parrain de mon père, Pierre LEMARCHAND est arrivé à pied de Coutances bombardé, pour se réfugier chez nous.

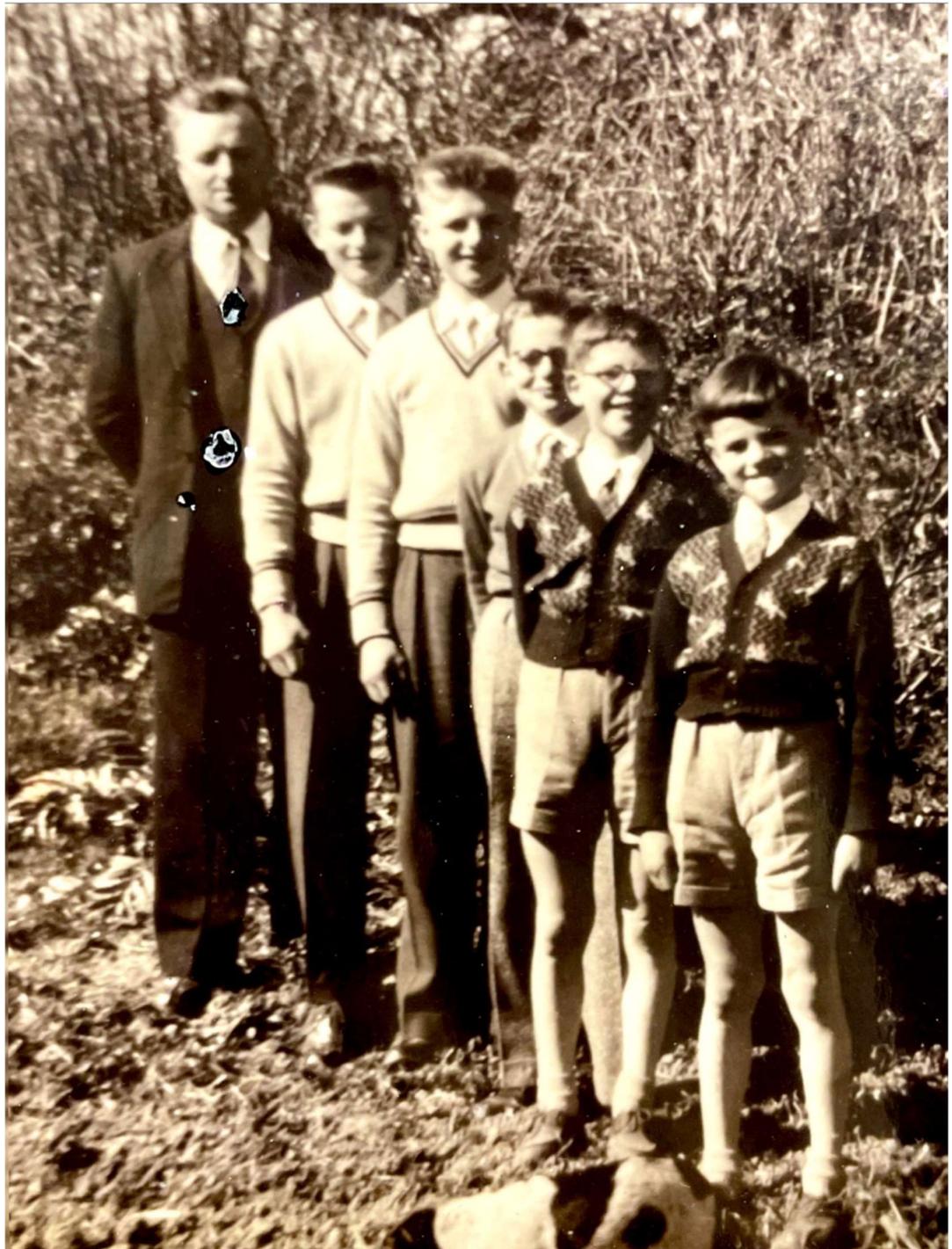
Je me souviens comme si c'était hier d'être partis à pied avec ma mère, mes frères et nos vaches à

Tourville pour nous abriter dans de la famille. Mon père et Pierre LEMARCHAND sont restés à la ferme.

Je suis parti de la Vendelée en 1956, pour faire mes classes pendant un mois à Dinan et juste après pour l'Algérie. J'en suis rentré 3 ans après... le même sans plus vraiment être le même. Là,

j'ai retrouvé Nono qui m'avait attendu ; on s'est mariés le 26 Mars 1960, pour ensuite s'installer sur la ferme de ses parents, à Ouville.

J'ai eu une jeunesse heureuse à la Vendelée...et une vie simple où tout le monde se connaissait ! »



Roger (père) – Bébert – Raymond – Régis – Roland et Serge

Vie associative

CLUB DE L'AMITIE

L'année 2022 s'est achevée sur des notes positives

Le 7 décembre, plusieurs adhérentes et adhérents ont rejoint le club des aînés de Créances pour se rendre au repas spectacle de Condé sur Vire où tout le monde a pu apprécier l'excellent repas, et surtout les différentes chorégraphies très colorées des danseuses et danseurs au rythme de l'orchestre de Thierry Tacinelli qui nous ont fait voyager à travers le monde.



Le 10 décembre, nous étions tous réunis au restaurant du golf à Agon-Coutainville pour notre traditionnel repas de Noël, et avant de clôturer cet agréable moment de convivialité, nous nous sommes retrouvés à la salle des associations pour jouer au scrabble et à la belote.



Une majorité d'adhérents ont plaisir à se retrouver régulièrement et le 11 janvier 2023, nous avons commencé l'année en dégustant la galette des rois accompagnée d'une coupe et fêté nos 2 reines et nos 2 rois dans un moment de convivialité et d'ambiance chaleureuse.

Le 26 mai, le club organisait une journée « **Terroir et Mémoire** ». Au programme :

- Visite guidée et dégustation des Caramels d'Isigny,
- La trentaine de participants embarquait à bord de « La Rosée du Soleil » pour une balade fluviale commentée. L'équipage des bateliers des marais du Cotentin nous a emmené en immersion dans l'univers des marais, à la découverte de la faune et de la flore de ce milieu préservé. Au fil de l'eau, les bateliers ont conté l'histoire et les activités des lieux traversés sans oublier celle de ces parachutistes tombés dans les marais. Le temps d'une escale à la maison éclusière des Ormes pour déguster des produits du terroir,



- Visite guidée du Normandy Victory Muséum de Catz, musée privé consacré à la bataille des haies survenue après le débarquement sur les plages normandes en 1944 durant la Seconde Guerre Mondiale.

Avant de nous séparer, nous avons échangé nos impressions de cette journée autour du verre de l'amitié.

En juin, nous avons fêté la fin de la saison par une journée festive de détente, de bavardages et de jeux de société dans une ambiance sympathique et amicale.

En septembre, nous avons eu plaisir à nous retrouver pour prendre des nouvelles des uns et des autres et parler des projets du club, et avons repris notre rythme tous les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois.



Le 14 octobre s'est déroulé notre concours de belote avec un taux de participants en nette baisse par rapport aux 2 derniers concours. Malgré tout, nous restons motivés et continuerons à organiser des concours.



Après le succès remporté lors du concert d'Aurore Baker avec son répertoire « Espérances et Passions » dans l'église de La Vendelée qui s'est déroulé le 10 décembre dernier, le club de l'Amitié tient à adresser ses remerciements à toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de cet événement.

Le public enthousiaste a pu apprécier le répertoire de chants de paix, d'amour et de joie, interprétés avec une grande qualité.

Un immense bravo pour tout cet excellent travail ; mémoriser tous ces textes, chants, rester concentrée... La représentation était vraiment splendide !

L'année s'est terminée par le traditionnel repas de Noël au Tourne Bride.



Projets du club en 2024 :

- Galette des rois, mercredi 10 janvier 2024,
- Concours de belote, mercredi 13 mars 2024,
- Visite du nouveau musée d'Arromanches, mercredi 17 avril 2024,
- Repas de fin d'année, mercredi 26 juin 2024.

La Présidente, Martine FLEURY



Encore une année de passée et toujours 13 concurrents aux maisons fleuries et 2 hors concours. Je remercie tous les participants qui nous ont ouvert gentiment leur barrière.

Etaient présents : Monsieur Léon FALAISE, maire honoraire, Jacques DERMILLY président, Sylvie DUPUIS secrétaire de l'association de fleurissement intercommunal, Messieurs Jean-Pierre BELLEE maire, Guy GIARD et Yoann LECHEVALIER adjoints et Christophe LEVIEUX «Les Serres de l'Agon» à Agon-Coutainville, Martine BELLEE, Catherine GIARD, Frédérique POUTREL, Daniel LOUANTIER, Evelyne et Joël COLLETTE, Isabelle et Gérard LEMONNIER, Chantal et Michel SIMON, Martine et Christian FLEURY, Michel BELLAMY, Julien PINCON, Caroline LAURENT-LEBRET et Valentin, son fils, Jacqueline HUE. Merci à Jacques DERMILLY pour la photo et son petit mot dans l'assemblée et la presse.

Le jury était composé de madame Paulette LEBRET, messieurs Roger FOURNIER d'Agon-Coutainville et merci à Michel BELLAMY de Brainville qui a remplacé en dernière minute madame Simone DUBOSCQ d'Anneville, tous les trois ont reçu une azalée d'extérieur et encore un grand merci. Julien, notre employé communal (pour le remercier de l'entretien et le fleurissement toute l'année, nous lui avons remis une orchidée). Etaient excusés : Roger FOURNIER et Jean LAURENT d'Agon-Coutainville, Nicole LYON et Catherine GOSSELIN. Merci à tous les participants.

Les participants suivants (par ordre alphabétique) un bon de 15 euros : Guy et

Catherine GIARD, Hervé et Annie GIRARD, Jacqueline HUE, Dominique LAVARDE, Daniel et Isabelle LOUANTIER, Nicole LYON, Denis et Régine POUTREL, Renaud et Frédérique POUTREL, Yann et Aurélie ROUXEL.

Hors concours depuis un an et pour deux ans : Martine et Christian FLEURY, Martine et Jean-Pierre BELLEE ont reçu un grévillia. Seront hors concours pendant deux ans, les premiers et deuxièmes de 2023, mais nous passerons voir leur jardin et le jour de la remise des prix, ils recevront une plante.

Vendredi 10 novembre dernier, Edith et Daniel CHAMPAGNEUX ont participé à la remise des prix des lauréats, ils ont reçu un bouquet de fleurs et un bon d'achat de 20 euros (à retirer soit dans une jardinerie ou fleuristes d'Agon-Coutainville, Blainville-sur-mer et Gouville-sur-mer). La jardinière de l'association de fleurissement intercommunal a été gagnée par Evelyne et Joël COLLETTE.

Nous remercions Monsieur LEVIEUX « Les Serres de l'Agon » d'avoir offert des bons d'achat de 3 euros. Ces bons sont à utiliser avant le 31 décembre 2023. Les bons offerts par la commune de La Vendelée sont valides jusqu'au 31 mai 2024, aux « Serres de l'Agon » à Agon-Coutainville.

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié, dans une bonne ambiance.

La Présidente, Jacqueline HUE

RESULTATS DU CONCOURS

1^{er} : EDITH ET DANIEL CHAMPAGNEUX

BON DE 50 EUROS

2^{ème} : EVELYNE ET JOËL COLLETTE

BON DE 30 EUROS

3^{ème} : CHANTAL ET MICHEL SIMON

BON DE 25 EUROS



Association

ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2023 aura été particulièrement animée. L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 19 février en présence de 26 membres - 13 absents excusés. La médaille du mérite UNC-OR a été remise par le Président à Léon Falaise pour ses 49 années de trésorier. Le Président remercie les porte-drapeaux Roland Badin et Denis Poutrel pour leur dévouement en tous lieux et par tous les temps.

Activités de l'année 2023 : Le mercredi **19 avril** une sortie visite du musée de Catz et de l'exposition Jean Gabin avec une quarantaine de participants commentée par l'historien monsieur Fissot. Le **8 mai**, la section était représentée avec son drapeau et quelques adhérents à la cérémonie intercommunale

cérémonie s'est déroulée à la stèle de Saint Malo de la lande en présence d'une assistance nombreuse. Elle a été précédée par une exposition sur « la guerre en Algérie, une exigence de vérité » à laquelle dix-huit Vendeléens ont participé. Le **11 novembre** de l'intercommunale s'est tenu à Montsurvent. Notre drapeau avec le Maire et une délégation étaient présents — Cette commémoration a été célébrée dans notre commune avec la présence d'une centaine de personnes et la participation habituelle des enfants qui cette année encore ont reçu une bande dessinée sur le thème de la guerre 14/18. Le « repas citoyen » devenu traditionnel avec la poule au pot a été servi à quatre-vingt-deux personnes avec l'aide de nos habitués et dévoués bénévoles qui sont remerciés.



qui s'est déroulée à Heugueville-sur-sienne — Le **8 juin** la section avec son drapeau étaient présents à la cérémonie Indochine à Blainville-sur-mer. La traditionnelle cérémonie communale s'est tenue au pied de notre monument aux morts avec une participation d'environ quatre-vingt personnes et de seize enfants avec leur institutrice qui ont reçu une bande dessinée sur l'histoire de la « bataille des haies » qui s'est déroulée du jour du débarquement le 6 juin 1944 au 28 juillet 1944 jour de la libération de notre commune. Cette démarche pédagogique a été appréciée des enfants et des parents. Le **28 juillet** nous avons accueilli 21 véhicules Américains du débarquement de l'association AS44 de Montsurvent avec leur équipage soit 42 personnes qui ont partagé un repas en compagnie d'une quarantaine d'amis de La Vendelée. Le **16 octobre** la traditionnelle

Le Président a remis la médaille du mérite UNC bronze à Guy Giard pour ses cinq années de dévouement à la section. Le Maire a remis le diplôme UNC à Guy Giard et le diplôme d'honneur de porte-drapeau à Denis Poutrel pour ses 7 années de dévouement.

Le 80° anniversaire de la libération de notre commune sera célébré en 2024.

La section compte aujourd'hui 40 adhérents. La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche **18 février 2024 à 10 heures 30**. Les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 avec en prime une bonne santé.

Le Président, Claude BARBEY



LE COMITE DES CHEVEUX BLANCS A EU 50 ANS CETTE ANNEE !

En 1973, Janine Hurel, Auguste Girard, Raymond Louaintier et Jean Grandin, élus au Conseil Municipal, ont eu l'idée de créer un comité pour aider les Anciens ; c'était la première association de La Vendelée !

A l'époque, les Anciens n'avaient pas de voiture, ne sortaient pas ; Ainsi, le comité pouvait leur livrer des paniers alimentaires, chercher leurs médicaments, les dépanner de différentes manières mais aussi, les réunir et organiser des rencontres !

Pour la plupart, le repas Des Cheveux Blancs du mois d'octobre était « la sortie de l'année », avec une sacrée ambiance et beaucoup de monde !

Les enfants de l'époque témoignent se souvenir avoir gardé les petits frères et sœurs ou trait les vaches parce que les parents étaient « fatigués » !

Des concours de belote, des soirées dansantes à Monthuchon, des spectacles et films de cinéma étaient organisés à la salle paroissiale de La Vendelée pour financer les différentes actions !

Le **8 janvier 2023**, nos Anciens ont partagé la traditionnelle galette des rois dans la bonne humeur.



Notre assemblée générale a élu de nouveaux responsables, lesquels ont désigné le bureau.



En Février, nous avons organisé notre repas familial ; Grâce à la subvention de la commune, le bénéfice de ce repas nous permet d'offrir à nos Anciens, un repas en octobre ainsi que la galette des rois en janvier.

Le repas du **8 octobre** a réuni 44 personnes dont les membres du comité et 7 élus municipaux. **Ce repas d'automne est gratuit pour les plus de 65 ans et ouvert à tous les habitants de la commune.**

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux visages lors de ce repas très sympathique !

Le repas préparé par **Frédéric Malassis** demeurant à La Vendelée, et l'animateur à qui nous avons fait appel, ont fait que tout le monde était content de cette belle journée. Notre doyenne, Geneviève Hue est décédée cette année.

Composition du bureau

Présidente : **Régine POUTREL-HOPQUIN**

Vice-présidente : **Marie-Jeanne LESIGNE**

Secrétaire : **Martine FLEURY**

Trésorier : **Hervé GIRARD**

Régine POUTREL-HOPQUIN, la nouvelle présidente au centre et Cécile TOSTAIN, à gauche, passe le relai après 25 années de Présidence.

Les membres du comité des cheveux blancs vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

La Présidente, Régine POUTREL-HOPQUIN



Lors de la saison 2022/2023, l'Entente Sportive La Vendelée a constitué une entente avec l'équipe C d'Agon-Coutainville.

L'ES La Vendelée comptabilisant 7 licenciés, cette entente a permis au Club de passer la saison en D3.

L'ambiance conviviale n'a malheureusement pas permis d'obtenir les résultats suffisants.

Ainsi pour cette nouvelle saison, les deux clubs tracent leur route séparément en D4.

Les autres membres du bureau sont **Nicolas PALLEY**, **Damien DULIN**, **Gaultier BIESLIN**.

Un nouvel entraîneur a pris ses fonctions : il s'agit de **Raymond LOLOT**.

Deux séances d'entraînement hebdomadaires sont prévues.

Depuis la reprise, les résultats 2023/2024 sont au rendez-vous, puisqu'à ce jour, l'ES La Vendelée enregistre un bon nombre de victoires et se place en début de tableau du classement.

Les membres du bureau s'attachent à redonner une dynamique au club, qui compte 26 licenciés pour cette nouvelle saison.

Le Club tient à remercier la municipalité de La Vendelée et Guy Giard qui assure régulièrement le traçage des lignes du terrain.

N'hésitez pas à venir nous encourager, à nous suivre sur notre page Facebook, à nous retrouver à la buvette !

Composition du bureau

Président : **Alexis YHUELLO**
Vice-président : **François-Xavier BALLA**
Trésorière : **Jacqueline HUE**



Le Président,
Alexis YHUELLO

Association

GYM DETENTE



Pour cette nouvelle saison, les cours sont dorénavant les mercredis de 19h à 20h.

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année **2 hommes courageux**.

Nous sommes actuellement **24 inscrits dont 12 Vendeléens et Vendeléennes** contre 4 l'année dernière !!

Composition du bureau

Présidente : Marie-Christine BIRETTE
Secrétaire : Marie-Jeanne LESIGNE
Trésorière : Catherine GIARD
Membres : Isabelle REYNIER, Christelle BASTARD et Angélique DAVENET



... Côté PILE

Les cours se fractionnent en 3 sessions :

-1ère : Echauffement, coordination de mouvements, travail du cardio.

-2ème : Au sol : travail de musculation, abdominaux et fessiers puis étirements.

-3ème : Retour au calme et relaxation.



... Côté FACE

Les cours sont accompagnés de musique et sous l'œil bienveillant de Marie-Régine.

Chacun travail à son rythme sans jugement et surtout dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

BONNE ANNEE A TOUS !

La Présidente, Marie-Christine BIRETTE





La saison dernière, nous vous avons donné rendez-vous avec une pièce de notre création pour la première fois, intitulée « Je vous ai bien eus ».

A partir d'une idée originale de Daniel Louaintier, la troupe a découvert puis adapté le texte pour peaufiner les détails. Ce travail de groupe a permis une bonne cohésion et beaucoup de fous rires. Pas facile d'anticiper les réactions du public puisqu'elle n'avait jamais été jouée avant. Passé les petites angoisses de la première représentation, quel réconfort de voir les sourires et d'entendre les rires sincères du public ! Merci à lui !



En cette fin d'année, nous sommes de retour pour notre quinzième saison avec une pièce à nouveau de notre création « **Du rifici dans la cambrousse** ».

Cette fois, **Jean-Marie Rivoal a usé son crayon avec des compléments d'idées de Daniel Louaintier**, pour nous faire entrer chez la famille Tivers. Deux individus forts inquiétants font irruption dans la vie paisible de cette famille de paysans vivant dans un coin retiré de La Vendelée. Entre un projet municipal de grande ampleur et l'arrivée des deux évadés d'un hôpital psychiatrique, la pièce va connaître de nombreux rebondissements.

Préparez vos zygomatiques ! Alors, y aura-t-il une base nautique dans la commune ?

Quoi de neuf cette année ?

Deux jeunes actrices ont rejoint la troupe : Chloé que vous avez pu apercevoir la saison dernière dans le sketch d'introduction avec Alain ; et Adélaïde qui complète l'équipe pour la distribution des rôles. Depuis le mois de mai, nous sommes bien occupés par les répétitions, nous nous mettons dans la peau de nos personnages. Chacun doit travailler et adapter son attitude, ses gestes, sa façon de parler, en patoisant parfois. 😊 Ce n'est pas toujours un exercice simple, mais c'est amusant !

Cette année, Leny et Daniel préparent à nouveau les spectateurs par un sketch ; une véritable mise en bouche qui échauffe les rires.

Nous voilà prêts à vous présenter cette pièce, pour notre tournée 2023-2024 avec 14 représentations. Vous trouverez plus de renseignements sur les dates et horaires sur notre page Facebook et sur le site internet de La Vendelée.

A bientôt.



Le Président, Vincent LEFEBVRE



Association

LES DOIGTS AGILES (ENCADREMENT ET CARTONNAGE)



Quelques news comme disent les jeunes de notre association " Les Doigts Agiles"

Voilà 10ans déjà (septembre 2013) que s'est créé le club sous la houlette de Christiane JEAN notre coach, pleine d'entrain et toujours de bonne humeur. Le club se porte bien puisque nous sommes maintenant 230 petits doigts qui travaillons avec beaucoup de plaisir dans une ambiance sereine.

Cette année a été marquée par un quasi-renouveau du bureau : Jacqueline Giard, présidente, a été remplacée par Régine Coroller, Huguette Féron, secrétaire, par Christine Mesquin, Françoise David, comptable, toujours en poste.

Et le bureau s'est enrichi d'une vice-présidente Béatrice Krajnik.

Les horaires du club sont :

- le lundi de 17h à 20h
- le mardi de 14h à 17h

Et toujours dans la salle des associations, merci au Conseil Municipal pour la mise à disposition de cette salle.

2023 a été propice à la fabrication de tapis de cartes et c'est à se demander si les longues soirées d'hiver n'ont pas inspiré nos petites mains.

Notez que les Doigts Agiles sont toujours emprunts d'une belle créativité, ils vous partageront leur récentes créations lors du méchoui aux côtés du comité des fêtes.

Bonne fin d'année à tous

Composition du bureau

Présidente : **Régine COROLLER**
Secrétaire : **Christine MESQUIN**
Comptable : **Françoise DAVID**

La Présidente, Régine COROLLER



La société de chasse a tenu son assemblée générale à La Vendelée le 11 septembre. 17 sociétaires étaient présents.

Comme tous les ans, nous organisons notre battue aux renards le 11 novembre. Celle-ci nous a permis un prélèvement de 3 renards, qui s'ajoutent au 2 prélevés depuis l'ouverture. Ces derniers étaient atteints de gale.

(En cas de découverte d'un renard mort, ne pas y toucher à cause du risque de contagion et contactez-nous)

Cette année nous sommes intervenus pour éloigner les corbeaux qui ont fortement sévi sur les semis de maïs ; 50 corbeaux ont été prélevés mais il sera toujours difficile de réguler leur population.

Composition du bureau

Président : **Jean DE SAINT DENIS**
Trésorier : **Anthony LERICHE**
Secrétaires : **Véronique VIMOND**
Eric LERICHE

Notre société de chasse évolue dans un cadre très réglementé entre le plaisir de la chasse, d'observer et toujours redécouvrir la nature, l'exercice physique avec toute la complicité entre le chien et son maître. Aux prélèvements d'animaux, s'ajoute l'éradication des nuisibles pour des raisons économiques ou de salubrité publique.

La société est toujours preneuse de terrains auprès de propriétaires pour agrandir notre territoire de chasse car il n'y a pas beaucoup de gibier.

Revenir bredouille est courant, mais qu'importe, notre passion est toujours là, le chien est heureux et en fin de journée l'animal et le maître sont totalement fourbus mais c'est une très bonne fatigue. S'ajoute le plaisir d'être dans la nature, y faire de belles balades et souvent nous avons la chance d'observer avec toujours autant de satisfaction des chevreuils en bordure de route et dans les champs.

Comme chaque année, la battue s'est terminée par un repas convivial.

Le Président, Jean De SAINT DENIS

CONTACT

Vous pouvez nous joindre au **06 63 59 41 11** pour toute demande d'intervention ou d'information.



Association

COMITE DES FETES ET DE LOISIRS

2023 est une année qui a été marquée par quelques changements.

Dans un premier temps, l'effectif du comité s'est étoffé et rajeuni en 2023 avec l'arrivée de jeunes membres dans la continuité des dernières années.

Changement également au niveau du bureau, puisque l'équipe qui avait repris le flambeau en 2019 souhaitait prendre du recul, tout en restant membre actif. C'est ainsi que tous les postes du bureau ont changé, une transition en douceur, qui a permis à de jeunes membres de prendre de nouvelles responsabilités. Les membres sortants tenant néanmoins à rester aux côtés de la nouvelle équipe.

Composition du bureau

Président : **Sébastien HOPQUIN**
Vice-président : **Antonin DE DIEGO RUIZ**
Secrétaire : **Nolann JEANTY**
Trésorier : **Arthur HOPQUIN**
Vice-trésorier : **Youssef KHERROUB**



Enfin, changement dans les activités : cette année le rallye pédestre n'a pas eu lieu mais en revanche, et pour la première fois, un **Apéro Concert** a été organisé à La Vendelée.

Retour en images sur 2023, avec une petite surprise à la fin !

Comme avant le covid, le comité a repris sa participation aux traditionnels vœux du maire, qui ne s'étaient pas tenus depuis plusieurs années, en fournissant les galettes des rois !

Les courses cyclistes ont eu lieu le 29 avril, toujours organisées conjointement avec l'AG ORVAL, et ont accueillis de nombreux participants. Comme chaque année, le comité est attaché à avoir des courses jeunes le matin, sur un circuit autour de la Petite Délairie de 1,7km.

L'après-midi, très belle fréquentation pour les 2 courses adultes avec 2 pelotons de 50 coureurs, soit 100 adultes sur une boucle de 5km. Nous comptabilisons donc plus de 150 cyclistes sur la journée !

Le public était également au rendez-vous pour encourager les sportifs !



Début juillet, nous retrouvons le traditionnel méchoui qui a eu lieu le dimanche 9 juillet, puis le week-end suivant, le 15 juillet avec la nouveauté de l'année : L'Apéro Concert !

Le méchoui a encore rassemblé quasiment 300 gourmands dans une belle ambiance ! La tombola et son gros lot (voyage d'une valeur de 700€) a rencontré un franc succès.

Nous avons accueilli deux groupes lors de l'apéro concert : une première partie avec Mars & Nena, puis le groupe Chocolate Turbine.

Il s'agissait d'une première à La Vendelée, et ce fut une très belle réussite. Les groupes de musique ont mis l'ambiance et le public a répondu présent malgré la météo capricieuse !

En milieu de soirée, un magnifique feu d'artifice a été tiré, pour le bonheur des petits et des grands.



En novembre, le comité a repris la mise en place des illuminations sur la commune, avant de finir l'année le 16 décembre avec un spectacle de magie et de ventriloquie à l'attention des enfants de la commune. Comme chaque année ce spectacle était gratuit et a permis à tout le monde de se retrouver autour d'un chocolat ou d'un vin chaud avant de passer les fêtes de fin d'année en famille !



L'objectif est d'organiser un évènement autour de la libération de La Vendelée, avec une ambiance d'époque dans tout le bourg de la commune ! Fédérateur entre les associations, la mairie et tous les habitants !

Nous pouvons déjà vous annoncer la participation de l'ASVE 44 et la présence de nombreux véhicules d'époque. Plein d'autres choses sont en cours de construction (nous gardons des surprises !) mais nous souhaitons que tous les habitants de La Vendelée puissent cocher cette date, nous faisons tout pour organiser une très belle journée avec un grand nombre d'animations pour les enfants, les ados et les plus grands !

Le programme 2024 est connu et nous préparons un bel évènement.

Outre les courses cyclistes qui devraient se tenir le samedi 27 avril, personne ne passera à côté du fait que nous serons en 2024. Et qui dit 2024, dit 80ème anniversaire du débarquement !

Aussi le comité a souhaité organiser un évènement pour les commémorations du DDAY. Nous avons tenté de nous rapprocher le plus de la date de la libération de la Vendelée (qui a eu lieu le 28 juillet) mais nos partenaires ne pouvaient répondre présent sur ce créneau. Les évènements auront lieu le **20 JUILLET 2024 !!**

Exceptionnellement le méchoui sera décalé à cette date, il s'agit effectivement d'un écart par rapport à d'habitude mais l'évènement en vaut la chandelle ! L'apéro concert aura également lieu ce jour-là !



Toutes les bonnes âmes souhaitant participer activement sont bien évidemment les bienvenus !!

Belle année 2024 à vous tous de la part de tous les membres du comité !

Le Président, Sébastien HOPQUIN

APE RPI GRATOT- LA VENDELÉE - BRAINVILLE - SERVIGNY

L'année 2023 a démarré avec l'opération crêpes le 1er février. Les bénévoles se sont réunis dans la salle des fêtes de La Vendelée où plus de 1 820 crêpes ont été cuites !

Dans le même mois, les enfants ont défilé dans les rues de Gratot lors du carnaval pour terminer en folie dans la salle de convivialité avec une bataille de confettis !

Le samedi 1er avril ce fut le retour du repas convivial de l'APE, après ces dernières années de Covid ! Plus de 130 personnes ont répondu présentes ! La vente à emporter a été lancée pour la première fois pour cette opération !

Pour le premier jour d'école de cette nouvelle année scolaire, nous avons accueilli les élèves et les parents avec notre habituel café de rentrée !

Puis, nous avons lancé notre première action au mois d'octobre avec la vente de bulbes de fleurs. Les parents ont largement participé à cette opération où nous avons récolté beaucoup d'argent.

Nous continuons pour cette fin d'année avec notre vente de sapins de Noël.

Toutes ces opérations ont permis d'aider à financer plusieurs séances de théâtre pour toutes les classes de l'école à partir du mois de mai avec Charlotte SIMON de la troupe de la Presqu'île.

L'habituelle Kermesse était fixée au vendredi 16 juin, nous avons pu découvrir les représentations théâtrales des élèves ! Le soleil était au rendez-vous cette année, ainsi que les familles !

Toutes les classes de l'école sont parties en balade sur l'île de Chausey le lundi 19 juin 2023 ! Les élèves ont pu découvrir le monde marin qui les entourait !

Au mois de juillet, La deuxième édition de l'Apéro boom « Tous en Blanc ! » pour enfants et parents a été renouvelée !

Pour les actions de l'année 2024, nous souhaitons mettre en place dès le début du mois de janvier, une action avec la vente de cases, puis continuer avec l'opération des crêpes au mois de février.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas la date pour notre "repas convivial" qui aura lieu le samedi 13 avril 2024 à la salle des fêtes de Gratot.

Nous avons comme projet d'organiser un rallye pédestre le dimanche 2 juin 2024.



Joyeux Noël à Tous !



PARIS 2024

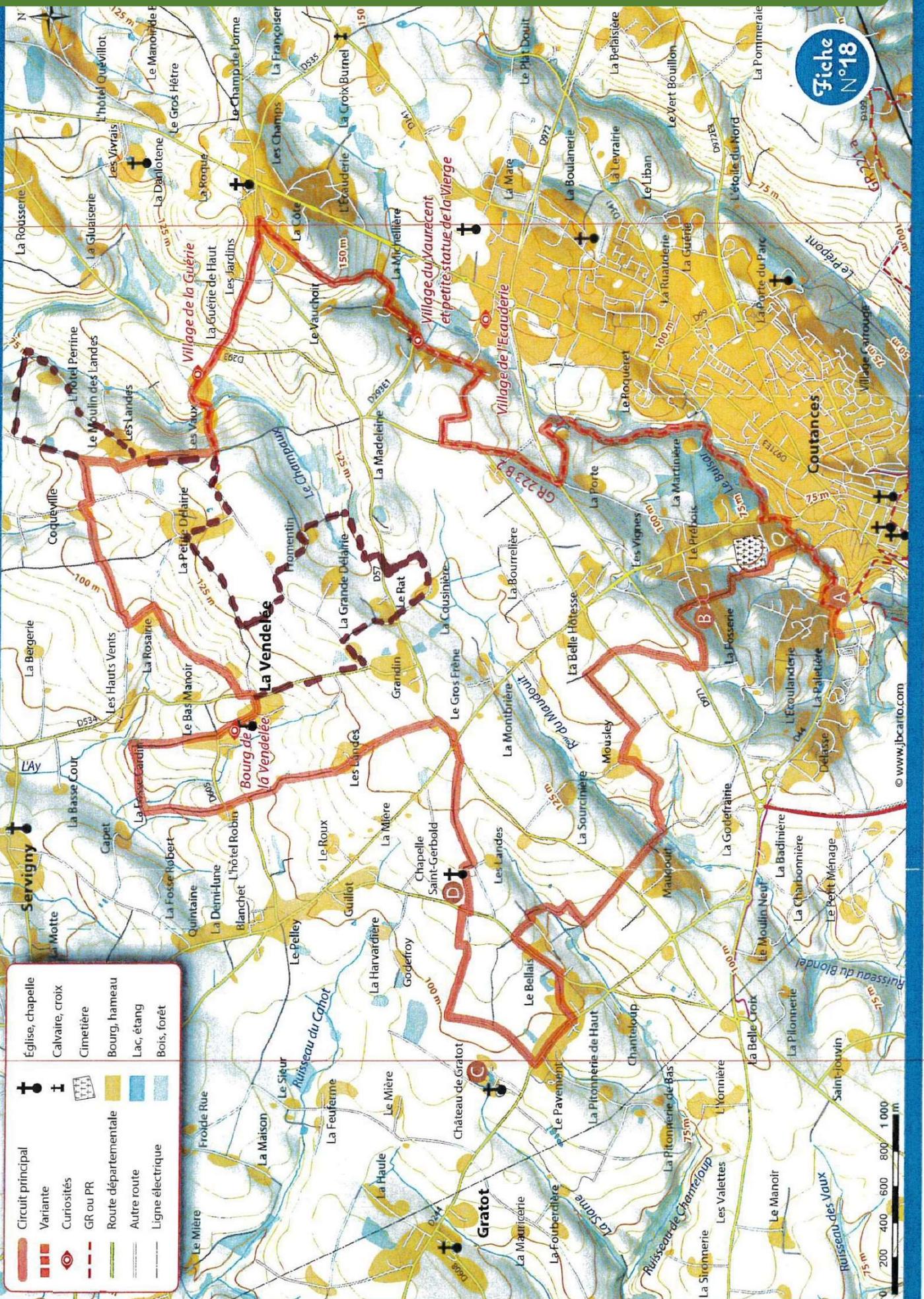


Jeux

A crossword puzzle grid with 11 numbered clues, each accompanied by a cartoon illustration of a sport:

- 1: A person in a blue shirt and red shorts running.
- 2: A person in a green leotard performing a trick on a purple mat.
- 3: A person in a red jacket and green hat skiing.
- 4: A person in a blue shirt and green shorts playing tennis.
- 5: A person in a red shirt and white pants playing tennis.
- 6: A person in a blue shirt and white pants playing tennis.
- 7: A person in a blue shirt and white pants playing tennis.
- 8: A person in a blue shirt and white pants playing tennis.
- 9: A person in a green swimsuit holding a surfboard.
- 10: A person in a blue shirt and white shorts playing soccer.
- 11: A person in a yellow shirt and black shorts riding a bicycle.





	Circuit principal		Eglise, chapelle
	Variante		Calvaire, croix
	Curiosités		Cimetière
	GR ou PR		Bourg, hameau
	Route départementale		Lac, étang
	Autre route		Bois, forêt
	Ligne électrique		





BALISAGE : jaune
des D2 et D57. Gués vers Chanteloup
au ruisseau (impraticables en hautes eaux).

> **A voir, Savoir**

Circuit

Pays de Coutances

**Fiche
N°18**

→ **COUTANCES**

POINT DE DÉPART CONSEILLÉ :

Parking du stade de Coutances, route de Saint-Malo vers l'aqueduc, puis au choix soit vers le cimetière à gauche, soit à droite (balisé dans les deux sens).

Le monument le plus renommé reste la cathédrale de Coutances dont les flèches gothiques dominent la campagne alentour. Toujours capitale judiciaire et religieuse du département, la ville conserve un véritable patrimoine urbain que vous pourrez, avant ou après ce parcours, découvrir à loisir. En attendant, vous pas vous guident vers d'autres histoires, d'autres monuments emblématiques.



❖ CURIOSITÉS

La cathédrale date du XIII^{ème} siècle. Sous le parement gothique de la nef et des tours de façade se dresse encore la structure romane de la cathédrale du XI^e qui est visible lorsqu'on découvre les parties hautes pendant les visites guidées. Renseignements à l'office de tourisme.

Le pou qui grimpe : cette venelle porte le nom d'un mouvement artistique frondeur et moqueur fondé en 1915 à Coutances, par trois artistes peintres dont le Musée de la ville conserve dessins, écrits et peintures.



PRATIQUE :

- Nombreux commerces et restaurants à Coutances
- Restaurant Le Tourne Bride à Gratot
- Restaurant à Monthuchon

COUTANCES TOURISME PORTES DU COTENTIN

Place Georges Leclerc - 50200 COUTANCES
Tél : 02 33 19 08 10
accueil@tourisme-coutances.fr
www.tourisme-coutances.fr

A > Les ruines de l'aqueduc de Coutances

Cet aqueduc a été construit au XIII^{ème} siècle. Il a été utilisé jusqu'au XVII^{ème} siècle. Il comportait seize arches. Il utilisait probablement le système du pont-siphon pour acheminer les eaux prélevées à la fontaine de l'Écoulanderie (125 m) en traversant la vallée du Bulsard (53 m) et de les remonter vers le couvent des Dominicains et la ville (92 m). Fortement dégradé par le temps, il en subsiste aujourd'hui que trois arches. Il appartient à la première liste de classement des Monuments historiques français, en 1840.

B > Panorama sur la ville de Coutances

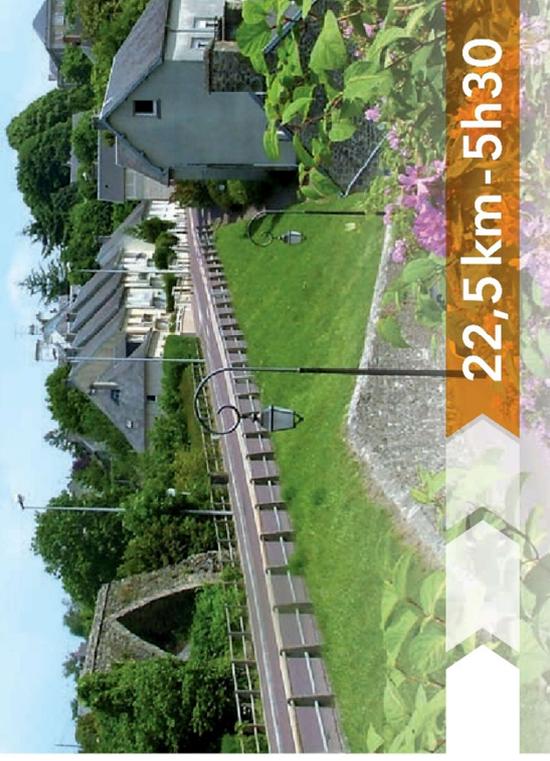
La ville a été construite sur un piton rocheux et s'est laissée glisser sur les vallées qui l'enserrent : le Prépont, le Bulsard et la Souilles. Les points de repère sont faciles avec les pointes des édifices les plus élevés : la cathédrale, dont les flèches culminent à 120 mètres, les églises Saint-Nicolas et Saint-Pierre ainsi que le lanteron de l'hôtel de ville. Exemple typique du Gothique Normand, la cathédrale est visible en plusieurs points du parcours.

C > Château de Gratot

Depuis 1968, une association et un chantier de bénévoles animent et restaurent le château composé de deux tours dont celle à la Fée, d'une maison seigneuriale du XV^{ème} siècle remaniée au XVII^{ème}, et d'un pavillon du XVIII^{ème} siècle. On y accède par une double poterne flanquée de bâtiments communs. Il est implanté au milieu de douves en eau. Expositions, festival du jardin. Renseignements sur www.chateau GRATOT.COM

D > L'ermitage Saint-Gerbold de Gratot

La chapelle, convertie en ermitage vers 1620, a été construite par la famille d'Argouges, propriétaire du château au début du XV^{ème} siècle. Le lieu fut occupé successivement par sept ermites jusqu'à la Révolution où il fut vendu comme bien national. Racheté et restauré par le Conseil départemental, il présente l'histoire et l'architecture du bâtiment, et la légende de Saint Gerbold, évêque de Bayeux au VII^{ème} siècle, invoqué contre la dysenterie.



22,5 km - 5h30



Découvertes et randonnées...

Crédit photos : Coutances Tourisme